
Présentation Sectorielle : Elevage

La République de Guinée est un pays à forte tradition pastorale, disposant d'immenses potentialités naturelles grâce à la diversité de ses conditions agro-écologiques. L'élevage demeure la deuxième activité du secteur rural après l'agriculture. Il concerne 283.000 éleveurs et leurs familles et procure des revenus à 30% de la population rurale. Les principales espèces élevées sont les bovins, ovins, caprins, porcins, volailles (local et améliorée), équins et asins. Le cheptel est presque exclusivement composé de races locales : bovins N'dama (99,9% des bovins), ovins et caprins Djallonkés (99,7%) caractérisées par leur rusticité, leur capacité à s'adapter à leur milieu et à valoriser les pâturages naturels et surtout leur résistance à la trypanosomose. D'autres espèces comme les lapins et les aulacodes existent également, mais à des effectifs très réduits. A part les porcins qui sont rencontrés essentiellement en Guinée Forestière et en Basse Guinée, les autres espèces sont réparties sur toutes les régions naturelles.

Les effectifs du cheptel estimés en 2014 :

Bovins : 6.074.000

Ovins : 2.092.000

Caprins : 2.504.000

Porcins : 115.000

Volailles : environ 27.000.000

Patrimoine Forestier

*Environ 2,7 millions d'hectares
soit 11 % du territoire national*

Source : Bureau de Stratégie et de Développement (Ministère de l'Elevage et des Productions Animales de Guinée)

Situation actuelle

a) Viande : Le marché guinéen de la viande est approvisionné essentiellement par la production locale et par quelques importations, excepté la viande de volaille dont les quantités importées sont largement supérieures à celles de la production locale. Sur le marché local, l'animal vivant (bovin ou petit ruminant) suit des transactions commerciales avec plusieurs intervenants depuis les marchés primaires en passant par les marchés secondaires jusqu'à finir à l'abattoir et la viande est commercialisée à la boucherie. S'agissant des volumes importés, une forte tendance à la hausse est observée ces derniers temps, car ils sont passés du simple au double entre 2009 (5.409 tonnes) et 2012 (11.337 tonnes) en représentant globalement 11,6% de la production nationale de viande en 2012. Les importations de viande de volailles représentent à la même année 88% de la production nationale de viande de volaille, tandis que celles de la viande bovine représentent 3,4% de la production nationale de viande bovine.

b) Lait : Malgré les efforts fournis pour le développement des productions animales depuis l'avènement de la deuxième république en 1984, la production laitière reste faible par rapport aux besoins de la population et le pays importe de grandes quantités de lait pour combler le déficit. Suivant les statistiques douanières, ces importations s'élèvent en 2012 à 14.916.734 équivalents laits.

c) Approvisionnement en Intrants : La Guinée dépend de l'extérieur pour son approvisionnement en médicaments vétérinaires. Ceux-ci comprennent une gamme variée de produits, dont les antiparasitaires, les produits biologiques (vaccins principalement), les antibiotiques et autres anti-infectieux, les produits pour animaux de compagnie et volaille, des produits divers (désinfectants, correcteurs métaboliques...).

Quelques contraintes du développement du secteur de l'élevage :

Contraintes liées aux producteurs : Plusieurs projets ont œuvré dans le sens de l'amélioration du savoir-faire des éleveurs en vue de leur professionnalisation dans la conduite des élevages. Cependant il faut noter que malgré les acquis importants enregistrés dans ce domaine, il existe toujours un manque à gagner pour atteindre une masse critique d'éleveurs touchés afin que les interventions puissent avoir un impact significatif sur leur niveau de technicité. Ce **faible niveau de technicité** contribue largement à la persistance du système d'élevage traditionnel.

Contraintes de la filière lait :

- la faible productivité laitière de la race bovine locale N'Dama (0,5 à 1 litre par jour) et l'absence de programmes spécifiques orientés vers le développement de la production laitière (absence d'une politique nationale d'amélioration génétique orientée vers l'amélioration de la production laitière),
- La quasi inexistence de fermes d'élevage améliorées pour la production laitière.

Contraintes de la filière apicole : Les contraintes majeures demeurant au niveau de la filière apicole sont les suivantes :

- Prédominance des techniques traditionnelles de récolte du miel, entraînant des feux de brousse, la mort massive des abeilles et la mauvaise qualité des produits de la ruche ;
- Faible structuration du monde apicole,
- Insuffisance du niveau de vulgarisation du matériel apicole moderne (ruches kenyanes, kits de récolte, matériel de filtrage),
- Taux d'analphabétisme élevé au sein des apiculteurs (la majorité des apiculteurs est analphabète).

Avantages concurrentiels

Le secteur de l'élevage dispose de grandes potentialités dont la valorisation permettra de lever les défis ci-dessus mentionnés. Ce potentiel comprend :

- La diversité des conditions agro-écologiques permettant une diversification des productions,
- Une base productive constituée de pâturages naturels riches et variés d'environ 70.000 km² avec près de 350 espèces fourragères,
- Des ressources en eau constituées de plusieurs bassins fluviaux pouvant contribuer à l'amélioration de l'abreuvement des animaux,
- La disponibilité de sous-produits agricoles et agroindustriels pour l'alimentation du bétail
- Un cheptel constitué d'espèces et de races caractérisées par leur rusticité, leur capacité à s'adapter à leur milieu et surtout la résistance des ruminants (bovins, ovins et caprins) à la trypanosome.

Les Opportunités en Bref

Les perspectives de développement du secteur de l'Elevage s'articulent autour des interventions ci-après :

Domaine des productions animales

- La construction d'une usine d'aliments pour le bétail et la volaille,

- La relance du Centre d'Appui à l'Élevage (CAE) de Ditinn dans le cadre de l'amélioration de la production laitière bovine par le croisement des races productrices de lait avec la race locale N'Dama,
- L'intensification de l'élevage des espèces à cycle court (aviculture périurbaine, élevage des ovins, caprins et porcins) et la promotion du mini-élevage,
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux visant à réduire les conflits agriculteurs-éleveurs (délimitation des parcours pastoraux et leur aménagement en points d'eau, amélioration des pâturages, création des parcelles fourragères, ...),
- La promotion de la bonne conduite et la bonne gestion des troupeaux, l'amélioration de l'alimentation et de l'habitat, l'appui à la mise en place d'ateliers de démonstration d'embouche bovine et la formation des emboucheurs,
- Le développement de la filière apicole (mise en place de centres de traitement des produits de la ruche, vulgarisation de matériels et équipements apicoles modernes, structuration des apiculteurs, des artisans et opérateurs commerciaux de la filière, formation des opérateurs de la filière, mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national d'amélioration génétique des bovins et petits ruminants,
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de développement des filières productions animales, assorti d'études de faisabilité de projets d'élevage bancables (filiales d'élevage à cycle court, filière lait et filière viande bovine),

Domaine de la santé animale

- La lutte contre les maladies majeures qui déciment le cheptel (peste des petits ruminants, maladie de Newcastle, péripneumonie contagieuse bovine),
- La construction d'un laboratoire central vétérinaire de diagnostic répondant aux normes,
- La relance du laboratoire de production de vaccins de Kindia (LPVK),
- L'achèvement et l'équipement du Centre de lutte contre la trypanosomose de Dabola.

Domaine des Infrastructures et équipements

- La réhabilitation et l'équipement du Centre de Formation de l'Élevage de Labé (CFEL),
- La finalisation de la construction de l'abattoir national de Kagbélén et de boucheries communales équipées de chambres froides, de marchés de petits ruminants et de volaille à Conakry,
- La construction d'abattoirs et de boucheries communales dans les autres centres urbains du pays, des aires d'abattage et marchés à bétail en milieu rural,
- La poursuite de la construction et de l'équipement d'unités de transformation du lait,
- La construction et l'équipement de chaînes d'abattage de volaille pour promouvoir la production des poulets de chair,
- La mise en place d'unités de conditionnement et conservation de produits avicoles (poulets de chair, œufs).